

2022 DFPE 128 Subvention (1 979 418 euros) à dix-huit associations, conventions et avenants à conventions pour la gestion de trente-trois accueils enfants parents à Paris et participation au financement des LAEP de la Caisse d'Allocations Familiales dans les centres sociaux.

Budget participatif 2021 : subvention (25 000 euros) à l'association « Carrefour 14 » avec convention pour une fresque participative dans les locaux du LAEP Petit Port au centre social Didot (14e)

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

À ce jour, la Ville de Paris compte 19 associations portant des lieux d'accueil enfants parents (LAEP) dans 34 lieux différents. Il s'agit d'espaces accessibles à tous, anonymes et sans rendez-vous, ouverts aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte référent. Ils constituent des espaces de socialisation des enfants comme des parents. Ce sont également des lieux d'écoute, de parole et de réassurance pour les personnes qui y accompagnent les enfants. Ils tiennent une place importante parmi les dispositifs de soutien à la parentalité.

En complément de l'activité traditionnelle des LAEP, la Ville de Paris a souhaité développer, depuis 2018, des « LAEP itinérants » et « LAEP hors-les-murs » afin d'aller au-devant de certains publics, notamment les familles hébergées, qui connaissent moins les ressources de leur quartier et ont plus de difficultés à s'en saisir quand elles ne sont pas en proximité immédiate de leur lieu de vie.

Afin de continuer à développer cette offre, un nouveau LAEP « itinérant » est proposé sur le secteur des frères Voisin (15e) au sein des locaux d'une crèche familiale municipale. Un nouvel accueil LAEP est également proposé au sein du CHRS Cretet (9e).

En outre, afin d'assurer un plus grand maillage territorial de l'offre plus faible sur l'ouest parisien et toucher des familles dans leur plus grande diversité, dont les plus éloignées des ressources, il est proposé de soutenir un nouveau projet dans le 17e arrondissement, porté par l'association « La Cabane Bleue ». Le LAEP est développé dans trois lieux différents (maison des possibles, centre social Pouchet et crèche Les bébés explorateurs). L'association adaptera, pour l'été 2022, la forme du projet développé tout au long de l'année au centre social Pouchet. Elle proposera un LAEP en plein air au parc Martin Luther King dans le 17e arrondissement afin d'aller à la rencontre des familles dans les lieux qu'elles fréquentent.

Ces nouveaux projets sont en adéquation avec les besoins des familles parisiennes analysés par la récente étude APUR « Familles, modes d'accueil et parentalité à Paris ». En effet, ils sont développés le week-end, au moment où les parents expriment une disponibilité et sont conformes à leurs attentes de temps partagés avec leurs enfants. Ils ciblent des lieux de proximité et connus des familles.

En 2021, malgré la deuxième année de pandémie, les LAEP financés par la Ville de Paris ont reçu 45.286 visites d'enfants sur 9646 séances d'accueil.

Il vous est proposé d'attribuer, pour 2022, une subvention d'un montant 1 979 418 € pour l'action des 18 partenaires associatifs, gérant les 33 espaces différents d'accueil enfants-parents, suivants :

- L'association « **Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation** » (APASO) pour le LAEP « Le Petit port » situé 15, rue des Mariniers (14e) – 55 600 €
- L'association « **Carrefour 14** » (Centre social Didot) pour le LAEP « le petit port » situé 15, rue des Mariniers (14e) – 5 400 €
- L'association « **ARC Équipes d'Amitié** » pour le LAEP « La Caragole » situé 17, rue de l'Échiquier (10e) – 81 277 €
- L'association « **Centre d'Action Sociale Protestant** » (CASP) pour le LAEP « La Bulle d'air » situé 60, rue Greneta (2e) – 65 876 € ainsi que pour les LAEP « hors-les-murs » dans les centres d'hébergement du CASP Epinettes (17eme), Eglantine (17eme) et Cretet (9eme) – 29 356 € soit un total de 95 232 €
- L'association « **Consultation et Lieu d'Accueil Psychanalytique** » (CLAP) pour le LAEP « le passage des tout-petits » - 47 014 € et son projet « L'accueil des plus Grands » - 4 030 € situés 24, passage Raguinot (12e) – soit un total de 51 044 €
- L'association « **Crescendo** », pour les LAEP mobiles « les samedis ouverts » situés dans les crèches « La Maison de Gavroche » (19e) et « La Souris Verte » (15e) – 31 359 € – ainsi qu'au sein de la crèche familiale Frères Voisin (15e) – 12 631 € – soit un total de 43 990 €
- L'association « **De l'Infans à L'Enfant** » pour le LAEP « La Babillo » et l'accueil « Quiditquoi ? » situés 48 bis, rue Boinod (18e) – soit un total de 159 971 €
- L'association « **École des Parents et des Éducateurs d'Ile de France** » (EPE IdF) pour le LAEP « La maison ouverte » situé 164, boulevard Voltaire (11e) – 130 000 € et l'accueil « Les matins à Terrasse » situé au sein de la Halte-garderie 55 rue Claude Terrasse (16e) – 10 000 € soit un total de 140 000 €
- L'association « **Estrelia** » pour le LAEP « Graine de Familles » situé 8, rue Perdonnet (10^e) – 57 730 € ainsi que « Le coquelicot » situé 5, place du Maroc (19e) – 101 028 € et l'accueil enfants parents du CSAPA - Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie situé au 10, rue Perdonnet (10^e) – 63 624 € soit un total de 222 382 €
- La « **Fondation de Rothschild** » pour le LAEP « Ilot Bébés » situé 4/7, square Dunois (13e) – 195 444 €
- L'association « **Institut de Recherche Appliquée pour l'Enfant et le Couple** » (I.R.A.E.C.) pour le LAEP situé 41, rue Joseph de Maistre (18e) – 210 000 €

- L'association « **La Cabane bleue** » pour le LAEP « itinérant » au sein de trois lieux sur le 17ème arrondissement (la creche « les bébés explorateurs » 31 rue Brochant, le centre social Pouchet, 5 boulevard du bois le prêtre et la maison des possibles, Square Paul Paray) – 13 882 €
- L'association « **L'Arbre Bleu** » pour le LAEP « L'arbre bleu » situé 52, rue Polonceau (18e) – 139 469 €
- L'association « **le Jardin des roos** » pour le LAEP « le jardin des roos » situé 81, rue des Vignoles dans le 20ème arrondissement – 15 600 €
- L'association « **Œuvre de Secours aux Enfants** » pour le LAEP « la maison des sources » situé 83, rue Julien Lacroix (20e) – 192 903 € ; le LAEP mobile à destination des familles en situation de précarité, hébergées au sein de quatre lieux (un hôtel social parisien, un centre d'hébergement d'urgence et deux centres d'hébergement et de réinsertion sociale) – 53 187 € ; le LAEP Thorel qui se situe au sein de l'ESI « Bonne nouvelle » au 9, rue Thorel (2^e) à destination des familles en situation de rue – 37 089 € (sur délégation de crédits DASES) - soit un total de 283 179 €
- L'association « **Parler à d'autres** » pour le LAEP « Les petits les grands » situé 5, rue de la Boule Rouge – 61 422 € et son projet spécifique « Les P'tits Matins » (9e) – 14 135 € soit un total de 75 557 €
- L'association « **Petite Enfance et Parentalité, La Maison Verte** » pour le LAEP située 13, rue Meilhac (15e) – 164 391 €
- Le GIP « **Samu Social de Paris** » pour le LAEP « hors-les-murs » au sein de deux hôtels sociaux : boulevard Magenta (10e) et rue de Chaligny (12e) – 15 000 €

En complément, un autre projet, lauréat du budget participatif 2021, est à intégrer à cette proposition. Il s'agit d'un projet de fresque participative au sein du LAEP « Au Petit Port », situé dans les locaux du Centre social Didot.

Ce projet permet de mettre en valeur le LAEP, tout en stimulant l'imagination des enfants accueillis à la proximité de la fresque créée. Le choix fait d'une fresque participative permettra d'impliquer les habitants à la réalisation de ce projet et le motif envisagé d'un ban de poissons créera un lien entre le square Marin et le LAEP servant ainsi de guide, facilitant l'orientation des familles.

Une subvention d'investissement non renouvelable de **25 000 €** à l'association « **Carrefour 14** » qui gère le LAEP en partenariat avec l'association APASO, est proposée pour la mise en œuvre de ce projet.

Enfin, l'optimisation du réseau des LAEP parisiens est une priorité partagée par la CAF et la Ville de Paris, qui ont pris en la matière des engagements forts dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 2019-2022. La CAF cofinance l'ensemble des LAEP soutenus par la Ville et il est proposé que la Ville poursuive également son soutien aux sept LAEP portés par la CAF en centre social, par le biais d'un soutien financier de 12 000 €.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris